

Planification et préparatifs d'urgence pour les personnes handicapées du Nord du Canada



Manuel

Aperçu

Ce manuel fournit d'importants renseignements concernant les préparatifs d'urgence pour les personnes handicapées du Nord. Le Nord présente une grande diversité sur les plans culturel et géographique. C'est pourquoi nous vous encourageons à adapter l'information contenue dans ce manuel à votre réalité.

La première partie du manuel présente de l'information générale quant aux préparatifs d'urgence. Nous avons distingué quatre étapes clés à prendre en compte dans votre planification d'urgence :

1 

**Connaissez
les risques**

2 

**Créez une
équipe**

3 

**Dressez un
plan d'urgence**

4 

**Préparez une
trousse d'urgence**

Dans la deuxième partie du manuel, vous trouverez des conseils et des suggestions pour différentes invalidités.

Pour réagir efficacement à une urgence, il faut être bien préparé. Si vous avez pris les précautions nécessaires, les travailleurs des services d'urgence pourront donner toute leur attention aux personnes qui ont besoin d'aide immédiate.

Se préparer à une urgence demande du temps et des efforts. Pour faciliter ce processus, nous vous conseillons de travailler sur vos préparatifs d'urgence petit à petit, selon vos capacités physiques et financières.

Pensez à participer à des activités de préparation aux situations d'urgence ou à créer de telles activités. Aidez les planificateurs de mesures d'urgence, les pompiers et les autres travailleurs des services d'urgence à penser aux besoins de votre communauté, y compris ceux des aînés et des personnes qui ont des invalidités. Lorsque tous les résidents participent à la planification des mesures d'urgence, les communautés sont plus solides et plus résilientes.



Pour réagir efficacement à une urgence, il faut être bien préparé.

	Connaissez les risques	7
	Créez une équipe	11
	Dressez un plan d'urgence	15
	Préparez une trousse d'urgence . .	21
	Mesures à prendre en cas d'urgence	33
	Conseils pour	45
	personnes à mobilité réduite . . .	45
	personnes aveugles ou ayant des troubles de la vision	50
	personnes ayant des déficits cognitifs	54
	personnes sourdes ou ayant des troubles d'audition	56
	personnes ayant des troubles de la parole	58
	personnes ayant des handicaps non visibles	60
	personnes qui utilisent des les technologies d'assistance	62
	personnes avec animaux les animaux d'assistance	70

■	Numéros d'urgence	73
■	Remerciements	75
■	Sources	77
■	Qui dois-je appeler en cas d'urgence?	81
■	Membres de mon équipe	83

**Il est important
de savoir
comment bien
se préparer
à chacune
des situations
d'urgence.**

1 Connaissez les risques

Apprenez-en davantage sur les risques qui vous concernent et qui concernent votre région (p. ex., feux de forêt, inondations, tempêtes hivernales, perturbations des services de transport, tremblements de terre, pannes de courant de longue durée). Puisque chaque situation d'urgence demande des mesures différentes, il est important que vous sachiez comment bien vous préparer dans chaque cas.



Quel est le plan d'intervention d'urgence de votre communauté?

Si votre communauté a un plan d'intervention d'urgence, vous devriez le trouver à votre bureau communautaire ou de hameau.

Apprenez comment les résidents de votre communauté sont informés sur la situation d'urgence au moment où elle se déroule. Vous voudrez peut-être demander à un fonctionnaire municipal ou à un travailleur des services d'urgence de passer en revue le plan avec vous. Ceci vous permettra de vérifier que vous avez bien compris ce que vous devez faire et que vous savez à quels types d'aide vous pouvez vous attendre.



**Passez-vous une partie
de l'année sur la terre ou
dans un campement?**

Repérez les situations d'urgence auxquelles vous pourriez faire face, ainsi que l'aide qui sera disponible pour vous.

Chaque territoire possède une organisation de gestion des urgences (OGU) qui gère les urgences à grande échelle et qui fournit de l'aide aux équipes d'intervention communautaires. Contactez l'OGU de votre territoire pour en savoir plus au sujet des préparatifs d'urgence propres à votre communauté.

La sécurité-incendie est une composante importante de la préparation aux urgences. Elle comprend différents types de planification et d'intervention. Le bureau du commissaire des incendies et les services d'incendie locaux sont de bonnes sources d'information pour vous renseigner sur la sécurité-incendie.



Les coordonnées des bureaux territoriaux du commissaire des incendies se trouvent à la page 73.

**Demandez aux
membres de votre
famille ainsi
qu'à vos amis,
vos collègues et
d'autres personnes
de faire partie
de votre équipe
d'urgence.**

2



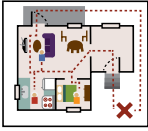
Créez une équipe

Si vous croyez que vous aurez besoin d'aide pendant une urgence, demandez aux membres de votre famille ainsi qu'à vos amis, vos collègues et d'autres personnes de faire partie de votre équipe d'urgence. Comptez dans votre équipe un membre de la famille ou un ami membre de la famille ou un ami qui habite dans une autre région et qui ne risque pas d'être affecté par la même situation d'urgence que vous. Cette personne peut agir comme point de contact entre vous et votre famille ou équipe au cas où vous seriez séparés pendant l'urgence.

Assurez-vous que tous les membres de votre équipe connaissent bien votre plan. Sachez de quelle façon vous communiquerez avec votre équipe pendant l'urgence. Vous voudrez peut-être confier à une ou deux personnes la tâche de prendre contact avec vous et de vous fournir de l'aide immédiate au besoin. Au moins l'un des coéquipiers doit avoir une clé de votre maison et savoir où vous entreposez votre trousse d'urgence. Si vous utilisez un dispositif médical ou d'assistance, comme de l'oxygène ou un fauteuil roulant, montrez à votre équipe comment s'en servir.

**Les mesures
à prendre
dépendent du
type d'urgence.**

3



Dressez un plan d'urgence

Lorsque vous préparez votre plan, gardez en tête que les mesures à prendre dépendent du type d'urgence auquel vous avez affaire . Un incendie ou une fuite de gaz, par exemple, exigent une réaction plus rapide qu'une panne de courant.



Pensez aux situations qui pourraient restreindre votre capacité de faire face à une situation d'urgence (p. ex., panne de courant, interruption du service téléphonique, stress, aide limitée, saison).

Voici les éléments à prendre en compte dans votre plan d'urgence :

- Quels sont les risques propres à votre région?
- Comment saurez-vous s'il y a une urgence? Comment resterez-vous informé pendant l'urgence?
- De quelle façon contacterez-vous les services d'urgence si vous avez besoin d'aide?
- De quelle façon communiquerez-vous avec votre famille et votre équipe pendant une urgence?
- De quelles fournitures avez-vous besoin pour survivre si vous devez rester à la maison pendant une période prolongée?
- De quels objets aurez-vous besoin si vous devez quitter votre maison?
- Où irez-vous si vous devez quitter votre maison? Comment allez-vous vous y rendre?



Devriez-vous évacuer votre demeure ou vous mettre à l'abri sur place en cas d'urgence?

L'une des décisions les plus importantes que vous aurez peut-être à prendre en cas d'urgence est la suivante : faut-il évacuer votre demeure ou vous mettre à l'abri sur place. Dans certains cas, se mettre à l'abri sur place est l'option la plus sécuritaire. Dans d'autres cas, vous n'aurez pas le choix d'évacuer votre maison ou même votre communauté. Soyez prêt pour ces deux scénarios.




Consultez la section « Mesures à prendre en cas d'urgence », aux pages 33-43 pour en savoir plus sur la mise à l'abri sur place et l'évacuation.

La *Disability Alliance BC* a conçu un outil de planification personnel qui vous aidera à déterminer quels sont vos besoins en matière de préparatifs d'urgence pour les domaines suivants : communication, santé, autonomie, supervision et transport.

Utiliser cet outil comme guide vous permettra de mettre au point un plan complet et efficace.

Exercez-vous à mettre en pratique votre plan. Cela vous rassurera et vous permettra de repérer toute lacune qui subsisterait dans votre plan.



**Nous remercions la
Disability Alliance BC de
nous avoir mis son outil de
planification personnel à
notre disposition.**

Outil de planification personnel de la Disability Alliance BC



Quels sont vos besoins en matière de communication?

p. ex., langue des signes, appareil auditif, lunettes, interprète, instructions écrites ou dites en langage simple



Quels sont vos besoins médicaux?

p. ex., médicaments, fournitures ou équipements (seringues, oxygène, fournitures pour incontinence, etc.)



De quoi avez-vous besoin pour rester autonome?

p. ex., dispositif d'assistance, animal d'assistance, préposé au soutien personnel, lieu accessible



Avez-vous besoin de supervision?

p. ex., pour veiller à ce que vous preniez vos médicaments, parce que vous souffrez d'épilepsie, etc.



Avez-vous besoin d'assistance pour le transport?

p. ex., transport en commun, véhicule accessible, taxi

**Un bon plan
d'urgence vous
aidera à réagir
efficacement à
une urgence.**

4 Préparez une trousse d'urgence

Tout le monde devrait avoir en main des fournitures de base afin de pouvoir intervenir efficacement en cas d'urgence. Pensez à préparer deux trousse : une trousse d'urgence pour la maison si vous devez vous y mettre à l'abri et une trousse d'évacuation plus petite et portative que vous emporterez avec vous si vous devez évacuer votre maison ou votre communauté.



Quels articles utilisez-vous quotidiennement pour vivre de façon autonome?

Mettez dans votre trousse d'urgence pour la maison les articles essentiels à votre survie : eau, nourriture, trousse de premiers soins, médicaments, outils et fournitures. Votre trousse doit être adaptée à votre région et à vos besoins personnels.



Vous trouverez une liste de vérification détaillée pour les trousse d'urgence pour la maison à la page 24.

Sécurité publique Canada recommande à tous les Canadiens de préparer une trousse qui leur permettra d'être autosuffisants pendant au moins 72 heures. Dans le Nord, surtout dans les communautés éloignées, vous aurez peut-être besoin d'être autosuffisant pendant sept jours ou plus.

Une trousse d'évacuation est plus petite, légère, et contient des articles faciles à transporter. La Croix-Rouge dans la Première Nation de Moose Cree a mis en place des lignes directrices concernant les trousse d'évacuation pour les aînés dans les régions éloignées. Ces trousse peuvent facilement s'adapter aux besoins des personnes handicapées du Nord.



Les lignes directrices pour les troussees d'évacuation se trouvent à la page 29.

Si vous avez un animal d'assistance, vous devriez aussi préparer une trousse pour lui. Cette trousse doit comprendre de la nourriture, de l'eau et assez de médicaments pour durer une semaine; ses documents d'identification, ses dossiers médicaux, son carnet de vaccination ainsi que d'autres fournitures d'urgence.



Une liste de vérification pour la trousse de votre animal d'assistance se trouve à la page 71.

Si vous passez une partie de l'année la terre ou dans un campement, déterminez les fournitures supplémentaires dont vous aurez besoin pour rester en sécurité (p. ex., téléphone satellite).

Veillez à ce que toutes vos troussees soient entreposées au même endroit et qu'elles soient faciles à trouver.

Trousse d'urgence pour la maison

Liste de vérification


- ❑ Nourriture, plus précisément de la nourriture non périssable comme des aliments en conserve, séchés, traditionnels et prélevés dans la nature
- ❑ Eau ou source d'eau (source, neige, glace d'un lac, etc.) pour répondre à vos besoins d'hydratation, de cuisson et d'hygiène
- ❑ Ouvre-boîte manuel
- ❑ Radio (alimentée par piles ou à manivelle)
- ❑ Téléphone à fil
- ❑ Lampe de poche (alimentée par piles ou à manivelle)
- ❑ Piles (remplacées annuellement)
- ❑ Quilliq ou chandelles et allumettes
- ❑ Trousse de secours
- ❑ Sifflet pour appeler à l'aide

- ❑ Articles pour hygiène personnelle (p. ex., papier hygiénique, sacs à ordures, fournitures pour incontinence, brosse à dents, shampoing, produits d'hygiène féminine)
- ❑ Clé anglaise ou pinces pour fermer l'alimentation de certains services publics (eau, chauffage, etc.)
- ❑ Ruban adhésif en toile
- ❑ Cartes routières de la région
- ❑ Argent en espèces (les GAB et les lecteurs de cartes de crédit peuvent ne pas fonctionner)
- ❑ Copies des documents d'identification personnelle (p. ex., permis de conduire, carte d'assurance maladie, carte de résidence permanente ou de citoyenneté, carte d'assurance sociale, passeport)
- ❑ Copies d'autres documents importants (p. ex., dossiers médicaux, testaments, actes de propriété, informations bancaires et cotisations fiscales les plus récentes)
- ❑ Coordonnées des services d'urgence, de vos amis, de votre famille, ainsi que des membres de votre équipe

Autres articles personnels

- ❑ Médicaments : Vous n'aurez peut-être pas accès à une pharmacie ou à un centre de santé pendant une urgence. Ainsi, vous devez vous assurer de toujours avoir assez de médicaments pour tenir sept (7) jours. Si cela n'est pas possible, ayez avec vous le plus de médicaments possible. Discutez de solutions de rechange avec votre fournisseur de soins de santé. Ayez également en main une copie de vos prescriptions et la dose de vos médicaments.
- ❑ Fournitures médicales : Vous pouvez éprouver des difficultés à accéder aux fournitures médicales pendant une urgence (p. ex., oxygène, bâtonnets diagnostiques pour lecteur de glycémie, etc.). Essayez d'avoir en main assez de fournitures pour tenir sept (7) jours. Avec votre fournisseur, discutez de ce que vous devrez faire lorsqu'une urgence survient.

- ❑ Dispositifs d'assistance : Étiquetez chacun de vos dispositifs d'assistance avec votre nom, adresse et numéro de téléphone. Ajoutez également une carte de consignes propres à chacun de vos dispositifs.
- ❑ Passez en revue les conseils et les suggestions pour les différentes invalidités contenus dans ce manuel.



Lorsque vous faites vos préparatifs d'urgence, vous devez tenir compte de la saison.

Articles additionnels pour l'hiver

- ❑ Sable pour la traction
- ❑ Pelles à neige ou autre matériel de déneigement
- ❑ Sources de chaleur telles que des chauffe-mains, quilliq, chandelles, sources de chaleur au propane ou au butane (pouvant être utilisés à l'intérieur), etc.
- ❑ Vêtements et couvertures appropriés

Trousse d'évacuation

Liste de vérification

(adaptée de Vous procurer une trousse, Croix-Rouge canadienne)

- ❑ Eau et nourriture pour tenir 12 à 24 heures (les denrées non périssables et les aliments prêts à manger sont préférables)
- ❑ Lampe de poche (alimentée par piles ou à manivelle)
- ❑ Copies de documents importants (p. ex., cartes de crédit, dossiers médicaux, cartes d'assurance maladie, cartes de résidence permanente ou de citoyenneté, certificats de naissance, passeports, prescriptions, polices d'assurance, informations bancaires)
- ❑ Coordonnées des services d'urgence, de vos amis, de votre famille, ainsi que des membres de votre équipe
- ❑ Vêtements de rechange adaptés à la saison (deux ou trois ensembles par personne)
- ❑ Clés de la maison

- ❑ Argent en espèces (les GAB et les lecteurs de cartes de crédit peuvent ne pas fonctionner)
- ❑ Trousse de secours de base
- ❑ Articles personnels (p. ex., brosse à dents, dentifrice, shampooing, savons, produits d'hygiène féminine, etc.)
- ❑ Médicaments pour tenir sept (7) jours (si possible)
- ❑ Équipement médical et d'assistance (p. ex., cannes, marchettes, fauteuils roulants, lunettes, appareils auditifs et piles, canne blanche, etc.)



Préparez une trousse d'urgence

**Faites votre
possible pour
rester calme
et demeurer
informé.**



Mesures à prendre en cas d'urgence


Lorsque vous faites face à une urgence, faites votre possible pour rester calme et demeurer informé. Écoutez la télévision ou la radio et lisez des sites de nouvelles, Facebook ou Twitter afin d'obtenir des mises à jour concernant l'urgence. Suivez toujours les consignes des représentants officiels.

Se mettre à l'abri sur place

Si les représentants officiels vous donnent la consigne de vous « mettre à l'abri sur place » c'est qu'ils veulent que vous restiez là où vous vous trouvez (maison, travail, école, etc.) et que vous preniez les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité.

À titre d'exemple, imaginez que vous êtes à la maison pendant un violent blizzard qui a causé une panne de courant à travers la communauté. On a donné la consigne de « se mettre à l'abri sur place ». Votre maison ou appartement ne sera peut-être pas l'endroit le plus chaud ou l'endroit où vous serez le plus à l'aise. Par contre, vous y serez en sécurité.

Vous n'y courrez pas le risque d'être entouré de fumée, qu'un feu survienne, qu'il y ait un effondrement quelconque, etc. Si vous utilisez un système de chauffage/de cuisson d'appoint ou une génératrice, assurez-vous que votre maison ou appartement est bien ventilé afin d'éviter une accumulation de monoxyde de carbone.



Le but de la mise à l'abri est de créer une barrière entre vous et le danger (p. ex., blizzard, froid extrême, déversement de produits chimiques, feu de forêt, etc.).


Dans certains cas, vous aurez besoin de prendre des mesures supplémentaires pour assurer votre sécurité. Par exemple, à la suite d'un déversement de produits chimiques, vous devriez éteindre le système de chauffage à air chaud pulsé et la sécheuse, fermer le registre de foyers ainsi qu'appliquer du ruban autour des portes et des fenêtres pour empêcher la fumée de s'infiltrer dans votre maison.

Vous aurez peut-être besoin de vous mettre à l'abri pendant plus de sept (7) jours. Assurez-vous d'être en mesure de vous nourrir et de prendre soin de vous et de votre famille pendant cette période.

Si demeurer à la maison n'est plus sécuritaire et que vous avez besoin d'aide, contactez les membres de votre équipe ou les services d'urgence.

Évacuation

Ayez un plan d'évacuation pour votre maison, votre travail et tous les endroits que vous et votre famille fréquentez régulièrement (p. ex., école, hôpital, clinique, centre communautaire). Vous devez dresser vos plans avec votre famille et les membres de votre équipe.



Vos plans devraient comprendre au moins deux voies de sortie pour chaque emplacement.

Si vous habitez ou travaillez dans un immeuble à unités multiples, veillez à ce que le gérant d'immeuble connaisse votre invalidité et sache comment vous venir en aide en cas d'urgence. Votre emplacement et vos besoins en matière d'aide doivent figurer dans vos plans afin que les premiers répondants puissent savoir où vous trouver si une évacuation s'avère nécessaire.



Assurez-vous que les services d'urgence locaux sont au courant de vos besoins.

Contactez les services d'urgence locaux pour obtenir des conseils en matière d'évacuation sécuritaire. Assurez-vous qu'ils sont au courant de vos besoins.

Si vous avez besoin de l'ascenseur, ayez en main un plan de rechange au cas où il ne serait pas accessible ou fonctionnel. Par exemple, il y a peut-être dans votre immeuble des endroits où vous pouvez attendre l'aide de façon sécuritaire (p. ex., endroits de secours). Assurez-vous que ces endroits ont été planifiés conjointement avec le service d'incendie et qu'ils sont consignés dans le plan d'urgence de l'immeuble.

Mettez en pratique vos plans d'évacuation jusqu'à ce que vous croyiez être en mesure d'évacuer votre maison, votre lieu de travail, etc. de façon sécuritaire. Au cours de vos exercices d'évacuation, vérifiez les bibliothèques, les cadres et les lumières fixées au plafond ou placées sur les meubles. Assurez-vous qu'ils ne tomberont pas et ne bloqueront pas vos voies de déplacement.


Si vous devez quitter votre maison, vous devriez pouvoir choisir entre plusieurs destinations (p. ex., maison d'un membre de la famille ou d'un ami, refuge communautaire, etc.).



Ces endroits ne peuvent pas se trouver dans la même région que votre demeure.

Dans la mesure du possible, visitez ces endroits à l'avance afin de vous assurer qu'ils sont bel et bien accessibles. Envisagez des itinéraires de rechange vers ces endroits ainsi que différents moyens de transport (p. ex., votre propre véhicule, motoneige, VTT, taxi accessible, véhicule d'un membre de votre équipe, etc.).

Selon la gravité de l'urgence, vous aurez peut-être besoin d'évacuer votre voisinage ou votre communauté. Dans un tel cas, les représentants officiels vous diront où aller et comment vous y serez évacué.



Les consignes d'évacuation sont généralement transmises à la radio ou à la télévision. Parfois, elles sont transmises en face à face. D'autres moyens de communication, comme les réseaux sociaux (p. ex., Twitter, Facebook) et les annonces faites à partir d'un hautparleur, peuvent être utilisés.

En fonction de la saison et du temps dont vous disposez, vous voudrez peut-être suivre certaines consignes présentées ci-dessous avant de quitter votre demeure :

- ❑ Éteindre les ventilateurs, les événements et les systèmes de chauffage.
- ❑ Fermer le robinet d'alimentation en eau, puis ouvrir les robinets et tirer la chasse des toilettes trois à quatre fois. N'oubliez pas de fermer les robinets avant de quitter la maison.
- ❑ Éteindre toutes les lumières.
- ❑ Couper le courant sur le disjoncteur principal.
- ❑ Verrouiller toutes les portes et les fenêtres.

Dans certaines communautés, il peut être nécessaire d'évacuer les résidents par hélicoptère ou par avion. N'oubliez pas que les restrictions des aéronefs en matière de poids limitent le nombre d'articles que vous pouvez apporter. En temps normal, on accepte un bagage par personne. Les restrictions en matière de poids ne s'appliquent pas aux dispositifs d'assistance comme les fauteuils roulants.

Très souvent, les animaux doivent être laissés sur place pendant une évacuation. Par contre, cela ne s'applique pas aux animaux d'assistance.



**Contactez les
représentants officiels
locaux pour les informer
de votre invalidité et
du fait que vous avez
recours à un animal
d'assistance.**

Si votre communauté doit être évacuée, on vous mènera probablement vers une communauté avoisinante, un centre régional ou la capitale du territoire. Selon la situation et vos circonstances personnelles, on pourrait vous demander d'aller chez un parent ou un ami, à l'hôtel ou dans un refuge d'urgence communautaire.

Refuges d'urgence communautaires

Très souvent, les refuges d'urgence temporaires se trouvent dans les centres sportifs, les écoles et les centres communautaires. La plupart des refuges ont des lits portatifs disposés de façon à faire office de dortoir. L'espace personnel est limité et les installations sanitaires sont communes. En ce qui concerne l'alimentation, les refuges disposent d'une aire de restauration commune. L'accès à la nourriture traditionnelle ou aux aliments prélevés dans la nature est limité.



Les refuges ont différents niveaux d'accessibilité. Dans la mesure du possible, soyez en contact avec les représentants officiels avant une urgence afin d'éviter des problèmes pendant une urgence.

Généralement, les animaux ne sont pas admis dans les refuges d'urgence communautaires. Par contre, les refuges ont l'obligation d'accommoder les animaux d'assistance.

**Chaque
invalidité demande
des préparatifs
d'urgence
différents.**



Personnes à mobilité réduite

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Créez des plans d'évacuation avec votre équipe et vos gérants d'immeubles (s'il y a lieu).
- ❑ Disposez et sécurisez les meubles et autres articles de façon à ce que les voies de déplacement restent libres.
- ❑ Si vous utilisez un fauteuil roulant électrique, assurez-vous d'avoir un plan de rechange en cas de panne de courant.

- ❑ Si vous utilisez un fauteuil ou un scooteur et que vous devez évacuer un immeuble à plusieurs étages, demandez au gérant d'immeuble qu'un fauteuil d'évacuation ou un autre dispositif approprié soit entreposé tout près de l'escalier à l'étage où vous habitez ou travaillez. Ainsi, votre équipe pourra facilement y accéder.
- ❑ Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser les escaliers et devez évacuer un immeuble sans sortie accessible, discutez des techniques efficaces pour le levage et le transport avec votre équipe et exercez-vous à les mettre en pratique.
- ❑ Si vous avez besoin d'utiliser un fauteuil d'évacuation, voyez quels membres de votre équipe pourront vous aider pendant une évacuation. Exercez-vous ensemble à utiliser le fauteuil.
- ❑ Indiquez à vos coéquipiers les parties de votre corps où vous avez moins de sensations, afin qu'ils puissent vérifier la présence de blessures si vous ne pouvez pas le faire vous-même.

- ❑ Dans la pire éventualité, les utilisateurs de fauteuils roulants devront peut-être les laisser sur place afin d'évacuer l'immeuble de façon sécuritaire.
- ❑ Vérifiez auprès de votre bureau communautaire ou de hameau si les refuges d'urgence sont accessibles pour les fauteuils roulants. Demandez si un siège de commodité ou une chaise de douche sera disponible au besoin.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- ❑ Aides à la mobilité supplémentaires (p. ex., cannes, béquilles, marchettes, fauteuils roulants)
- ❑ Petite trousse de réparation (p. ex., outils, pompe, nécessaire de réparation pour chambre à air, produit scellant)
- ❑ Chambre à air et autres pièces de rechange
- ❑ Gants épais (pour protéger vos mains lorsque vous circulez sur du verre ou d'autres objets pointus)
- ❑ Gants sans latex (pour toute personne qui vous prodiguera des soins personnels)
- ❑ Fournitures pour incontinence

- ❑ Batterie de rechange pour les fauteuils roulants électriques ou les scooteurs (voir la section « Personnes qui utilisent des technologies d'assistance » pour plus de renseignements)
- ❑ Dispositif de transfert comme des planches de transfert (p. ex., une planche de transfert)



Personnes aveugles ou ayant des troubles de la vision

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Assurez-vous que votre équipe, vos collègues et vos gérants d'immeubles connaissent vos besoins en matière d'évacuation ainsi que les techniques pour vous guider.
- ❑ Si vous êtes en mesure de voir quelque peu, placez dans chaque pièce des lampes de sécurité qui illumineront les voies de déplacement. Ces lampes se branchent dans les prises électriques et s'allument automatiquement pendant une panne de courant.

- ❑ Préparez-vous à vous déplacer sans avoir recours aux indices sonores habituels (p. ex., le bruit du réfrigérateur, etc.). Ces indices peuvent ne pas être disponibles pendant une urgence.
- ❑ Ayez à portée de main une longue canne blanche pour vous déplacer autour des obstacles.
- ❑ Si vous êtes en mesure de voir quelque peu, préparez-vous à vous déplacer dans des endroits où la lumière est réduite et où des obstacles bloquent vos voies de déplacements (p. ex., il pourrait y avoir des débris sur le sol, les meubles peuvent avoir bougé, etc.).
- ❑ Marquez les vannes d'arrêt pour le gaz, l'eau et l'électricité avec du ruban adhésif de couleur vive ou avec des étiquettes en gros caractères ou en braille.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- ❑ Canne blanche supplémentaire
- ❑ Lunettes, lentilles de contact et solution pour lentilles supplémentaire
- ❑ Aides visuelles supplémentaires (p. ex., aide au déplacement électronique, lunette, monoculaire, jumelle, loupe)
- ❑ Dispositifs de lecture/technologies d'assistance (p. ex. afficheurs braille dynamiques)



Personnes ayant des déficits cognitifs

(y compris le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale)

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Assurez-vous que votre plan d'urgence est facile à lire et à comprendre.
- ❑ Gardez une copie de votre plan avec vous. Mettez une copie de votre plan dans votre trousse d'urgence.
- ❑ Distribuez des copies de votre plan aux amis et aux membres de votre famille qui vous aideront en cas d'urgence.
- ❑ Exercez-vous régulièrement à mettre en pratique les étapes de votre plan.
- ❑ Exercez-vous à évacuer la maison, le lieu de travail, l'école, le centre communautaire et d'autres endroits où vous passez du temps.

- ❑ Dressez une liste de choses importantes que les pompiers et policiers doivent connaître à votre sujet. Exercez-vous à les dire ou gardez une copie de votre liste avec vous en tout temps.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- ❑ Enregistreur vocal ou stylo et carnet
- ❑ Copies d'un tableau de mots ou de lettres
- ❑ Liste de phrases clés qui vous aideront à communiquer avec les pompiers et les policiers. Par exemple :
 - « J'aurai peut-être de la difficulté à comprendre ce que vous me dites. Parlez lentement et utilisez un langage simple, svp. »
 - « J'oublie parfois les renseignements. Écrivez-les sur un bout de papier, svp. »
 - « Je ne suis pas capable de lire. Je peux pointer des images ou des mots-clés. J'utilise un tableau de communication qui se trouve dans ma trousse d'urgence. »



Personnes sourdes ou ayant des troubles d'audition

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Sachez à quels systèmes d'alerte vous aurez accès (p. ex., télévision, texto, Internet, médias sociaux, etc.).
- ❑ Assurez-vous que vous serez en mesure d'avoir accès à ces systèmes en tout temps (p. ex., chargeur de rechange pour votre ordinateur ou téléphone, télévision à pile, etc.).
- ❑ Installez des détecteurs de fumée équipés à la fois d'alarmes sonores et visuelles. Un de ces détecteurs doit être un détecteur à pile. Vous devez remplacer les piles deux fois par an.
- ❑ Assurez-vous que des membres de votre équipe peuvent vous aider à communiquer avec les services d'urgence au besoin.

- ❑ Déterminez comment vous allez contacter les services d'urgence et communiquer avec eux (p. ex., voisin, texto, télécopieur, langues des signes, etc.).

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- ❑ Un carnet et des crayons pour assurer la communication
- ❑ Une carte précisant votre trouble d'audition et qui indique aux premiers intervenants de quelles façons ils peuvent communiquer avec vous. Par exemple, « J'utilise la langue des signes » ou « J'ai besoin que l'on m'écrive les consignes en phrases courtes et simples ».
- ❑ Dispositifs d'assistance (p. ex., appareil auditif, télécopieur, amplificateur, téléphone intelligent, etc.), piles supplémentaires et chargeurs
- ❑ Alarme visuelle portative qui vous permet de savoir si quelqu'un cogne ou sonne à la porte, vous appelle au téléphone, etc.



Personnes ayant des troubles de la parole

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Sachez au préalable comment vous contacterez les services d'urgence et les premiers répondants et comment vous communiquerez avec eux. Prenez en compte que vous n'aurez peut-être pas vos dispositifs de communication en main.
- ❑ Assurez-vous que des membres de votre équipe peuvent vous aider à communiquer avec les services d'urgence au besoin.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- Dispositifs d'assistance (p. ex., appareil de suppléance à la communication, tableau de mots, larynx artificiel, téléphone intelligent, tablette), piles supplémentaires et chargeurs
- Autres outils de communication :
 - Copies d'un tableau de mots ou de lettres;
 - Papier et articles pour écrire;
 - Messages et phrases clés imprimés propres à différentes urgences (voir page précédente).



Personnes ayant des handicaps non visibles

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Pensez à porter un bracelet MedicAlert ou à avoir sur vous une carte contenant vos renseignements de santé que les premiers répondants pourront consulter.
- ❑ Boutons de panique (p. ex., Lifeline, LifeCall, etc.) qui pourront aviser les services d'urgence et leur permettre de connaître votre emplacement en cas d'urgence. Ces boutons sont disponibles dans certaines communautés du Nord.
- ❑ N'oubliez pas que vous n'aurez peut-être pas accès ou que vous aurez un accès limité à des médicaments et fournitures médicales.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- Bracelet MedicAlert ou autre, ou une carte de renseignements de santé
- Médicaments ou appareils conçus en fonction de la déficience d'une personne (p. ex., EpiPen, insuline, etc.). À titre d'exemple, les personnes diabétiques pourraient avoir besoin :
 - d'insuline supplémentaire ou de médicaments administrés par voie orale;
 - de seringues, d'aiguilles et de stylos injecteurs supplémentaires;
 - d'un petit récipient pour entreposer les seringues et aiguilles utilisées;
 - d'une trousse réactive pour glycémie, de piles de rechange et d'un carnet pour inscrire les résultats;
 - de bâtonnets diagnostiques;
 - de sucre à effet rapide pour contrer l'hypoglycémie;
 - de nourriture et collations supplémentaires au cas où les heures de repas seraient décalées;
 - de blocs réfrigérants et d'un sac thermique pour ranger l'insuline.



Personnes qui utilisent des technologies d'assistance

(électriques ou alimentées par piles)

Généralités

- ❑ Lisez les consignes propres à l'équipement utilisé et contactez les fournisseurs pour en savoir plus au sujet des options d'alimentation de secours.
- ❑ Trouvez d'autres sources d'énergie. Par exemple, demandez à votre voisin si vous pouvez partager sa génératrice.
- ❑ Gardez dans votre trousse d'urgence une copie des consignes d'utilisation de tous vos dispositifs, ainsi que leurs numéros de série ou de modèle.

- ❑ Apposez une étiquette sur chacune de vos technologies d'assistance. L'étiquette doit indiquer votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone. Fixez une carte d'instructions simples et claires à chaque dispositif.
- ❑ Testez régulièrement vos systèmes d'alimentation de secours pour vous assurer qu'ils fonctionneront bien en cas d'urgence.
- ❑ Enseignez à votre équipe comment utiliser vos systèmes d'alimentation de secours et vos différentes technologies d'assistance.
- ❑ Contactez votre compagnie de services publics afin de savoir si elle a une liste de priorité en matière de service de rebranchement ou une carte des endroits où les clients qui dépendent de l'électricité peuvent se rendre. Même si votre nom est inscrit sur la liste de priorité, vous pouvez vous retrouver sans électricité pendant quelques jours à la suite d'une urgence. Il est donc primordial que vous ayez des options d'alimentation de secours pour vos technologies d'assistance.

Utilisateurs de système d'alimentation en oxygène

- ❑ Contactez les services d'urgence avant qu'une urgence ne survienne afin de les aviser que vous êtes un utilisateur d'oxygène et que vous aurez peut-être besoin d'assistance immédiate en cas d'urgence.
- ❑ Demandez à votre médecin ou fournisseur d'oxygène si vous pouvez diminuer le flux de l'oxygène pendant une urgence afin de prolonger la durée de vie de votre système d'alimentation en oxygène.
- ❑ Inscrivez le montant de réduction du flux sur votre système d'alimentation en oxygène afin de vous y référer rapidement.
- ❑ Contactez l'hôpital ou le centre de santé de votre région ainsi que les services d'urgence pour explorer la possibilité d'utiliser leurs appareils au cas où votre système d'alimentation de secours ne fonctionnerait pas.

- ▣ Suivez les pratiques sécuritaires ci-dessous :
 - évitez de vous trouver à proximité de flammes nues ou de fuites de gaz;
 - affichez des écriteaux « utilisation d'un système d'alimentation en oxygène en cours »;
 - utilisez des lampes de poche à piles ou des lanternes plutôt que des lampes à gaz ou des chandelles lorsqu'un système d'alimentation en oxygène est en cours d'utilisation;
 - gardez la vanne d'arrêt près de vous pour pouvoir fermer l'alimentation de l'oxygène rapidement en cas d'urgence.

Utilisateurs d'appareils de survie

- ❑ Contactez les services d'urgence avant qu'une urgence ne se produise afin de les aviser que vous utilisez un appareil de survie et que vous aurez peut-être besoin d'assistance immédiate en cas d'urgence.
- ❑ Contactez votre société d'électricité et le service des eaux avant qu'une urgence ne se produise pour discuter de vos besoins en matière d'appareils de survie (p. ex., service de dialyse à la maison, succion, appareil pour la respiration, etc.).
- ❑ Contactez l'hôpital local ou le centre de santé de votre région ainsi que les services d'urgence pour explorer la possibilité d'utiliser leurs appareils au cas où votre système d'alimentation de secours ne fonctionnerait pas.

- ❑ Tous les utilisateurs de ventilateurs doivent avoir un ballon de réanimation dans leur trousse d'urgence.
- ❑ Si vous recevez des traitements de dialyse ou autre, demandez à votre fournisseur de soins de santé de vous faire part de son plan d'urgence. De plus, déterminez ensemble où vous devriez suivre votre traitement si l'endroit habituel n'est pas disponible pendant ou après une urgence.

Batteries rechargeables

- ❑ Connaissez le temps de fonctionnement et le temps de charge des batteries pour chacun de vos systèmes.
- ❑ Créez un plan pour recharger les batteries lors d'une panne de courant.
- ❑ Contactez votre fournisseur afin de connaître des solutions de rechange pour recharger les batteries. Par exemple, vous pourrez peut-être utiliser un convertisseur qui se branche dans l'allume-cigarette de votre véhicule.
- ❑ Si vous utilisez un fauteuil roulant électrique ou un scooteur, procurez-vous un fauteuil roulant manuel léger à utiliser en cas d'urgence (si possible).
- ❑ Les batteries entreposées demandent à être rechargées même si vous ne les utilisez pas. Si votre survie dépend du fait d'avoir des batteries de rechange chargées à portée de la main, créez-vous un horaire de rechargement.
- ❑ Dans la mesure du possible, choisissez un appareil qui vous permet d'utiliser des batteries que vous pouvez facilement acheter dans les magasins locaux.

Utilisateurs de génératrices

- ❑ Assurez-vous que la génératrice est adaptée à vos besoins. Une génératrice à essence portative de 2 000 à 2 500 watts fournit assez de courant pour un réfrigérateur et plusieurs lampes.
- ❑ Utilisez les génératrices à l'extérieur dans un endroit où il y a une bonne circulation d'air et loin des entrées d'air des immeubles.
- ❑ Entreposez l'essence de façon sécuritaire et remplacez-la deux fois par an.
- ❑ Ayez en main une trousse pour siphon.
- ❑ Testez votre génératrice de temps en temps afin de vous assurer qu'elle fonctionnera en temps opportun.
- ❑ Certaines génératrices se connectent aux systèmes de canalisations domiciliaires. Contactez un électricien ou votre fournisseur de services publics pour connaître les mesures de sécurité et les restrictions.



Personnes avec animaux d'assistance

Préparatifs d'urgence supplémentaires à envisager

- ❑ Contactez les représentants officiels avant qu'une urgence ne survienne afin de vous assurer qu'ils sont au courant de votre invalidité et du fait que vous avez recours à un animal d'assistance.
- ❑ Assurez-vous que le permis de votre animal est en règle et suspendu à son collier. Vous devriez également y attacher une étiquette d'identification qui comprend votre numéro de téléphone et celui de votre personne-ressource en cas d'urgence.
- ❑ Vous voudrez peut-être que votre animal d'assistance soit muni d'une micropuce. Contactez votre vétérinaire pour obtenir plus de renseignements.

Articles supplémentaires qui peuvent s'avérer nécessaires :

- ❑ Nourriture dans un contenant hermétique et hydrofuge. Afin d'éviter le gaspillage, changez les aliments tous les deux mois.
- ❑ Eau
- ❑ Récipients pour la nourriture et l'eau
- ❑ Médicaments que votre animal d'assistance doit prendre régulièrement entreposés dans un contenant hydrofuge
- ❑ Dossiers médicaux, y compris le carnet de vaccination
- ❑ Accessoires de bien-être comme un jouet favori ou une couverture
- ❑ Trousse de premiers soins comportant des diachylons, de l'onguent antibiotique, de la fécule de maïs et du ruban qui vous permettront de soigner les coupures et éraflures mineures. Demandez à votre vétérinaire si vous devriez inclure d'autres articles pour répondre aux besoins médicaux de votre animal d'assistance.
- ❑ Sacs en plastique pour les selles

Les OGU et les services d'incendie sont d'excellentes sources de renseignements au sujet des préparatifs d'urgence.

Numéros d'urgence

Territoires du Nord-Ouest

Bureau des mesures d'urgence : 867-873-7565

Ministère des Affaires municipales et
communautaires Service d'urgence ouvert jour
et nuit : 867-920-2303

Bureau du commissaire aux incendies :
867-873-7469

Nunavut

Services d'intervention d'urgence :
867-979-6262

Service d'urgence – sans frais :
1-800-693-1666

Bureau du commissaire aux incendies :
867-975-5310

Yukon

Organisme des mesures d'urgence :
867-667-5220

Bureau de gestion des urgences – no sans frais :
1-800-661-0408, poste 5220

Bureau du commissaire aux incendies :
867-667-5217

Remerciements

Ce manuel a été créé dans le cadre du projet *Sur un terrain glissant*. Le manuel a été révisé par des membres des organismes suivants :

Betty Dion Enterprises Limited

Bureaux du commissaire des incendies de l'Ontario

Council of Yukon First Nations

Gestion des situations d'urgence T. N.-O.

Gestion des situations d'urgence du Yukon

Integrated Emergency Management Solutions

Ministère de la Santé et des Affaires sociales du Yukon

Ministère des Services à la famille du Nunavut

NWT Disabilities Council

Société Makinnasuaqtiit pour Nunavummiut ayant un handicap

Yukon Association for Community Living

Yukon Council on disABILITY

L'équipe de projet *Sur un terrain glissant* assume l'entière responsabilité de toute erreur ou omission qui pourrait subsister dans le texte.

Sur un terrain glissant est financé par le Programme de partenariats pour le développement social du Gouvernement du Canada et géré par l'Alliance mondiale sur les technologies et les environnements accessibles (GAATES).

Projet Sur un terrain glissant
www.onthiniceproject.ca

Marnie Peters, Gestionnaire de projet
gaates.marnie.peters@gmail.com
613.725.0566

Alliance mondiale sur les technologies et
environnements accessibles
www.gaates.org
info@gaates.org



On Thin Ice
የጥንቁቅ ስኬት ስራ
Sur un terrain glissant
ttheñi tèn dètañhilé k'é nõdher soña



Sources

Certains renseignements contenus dans ce manuel ont été adaptés des sources suivantes :

Alliance mondiale pour les technologies et les environnements accessibles, Guideline on Inclusive Disaster Risk Reduction : Disabilities and Disaster

<http://gaates.org/resources-disaster/> (en anglais seulement)

BC Coalition of People with Disabilities, Emergency

<http://www.disabilityalliancebc.org/ourwork/emergency.htm> (en anglais seulement)

Betty Dion Enterprises Ltd et Alliance mondiale pour les technologies et les environnements accessibles, Fire Safety for People with Disabilities : A Public Educator's Guide

Contactez info@gaates.org pour obtenir une copie (en anglais seulement).

Croix-Rouge dans la Première Nation de Moose
Cree, Ressources pour les collectivités des
Premières Nations, des Métisses et des Inuits
<http://www.croixrouge.ca/que-faisons-nous/urgences-et-catastrophes-au-canada/collectivites-des-premieres-nations--des-metisses-et-des-inuits>

Disabled Persons Commission, Nova Scotia's
Guide to Disaster Preparedness: Tips for
Persons with Disabilities and Seniors with
Special Needs
<http://disability.novascotia.ca/sites/default/files/EmergencyPreparedness-en.pdf> (en
anglais seulement)

Federal Emergency Management Agency,
Preparing for Disaster for People with
Disabilities and other Special Needs
<http://www.fema.gov/media-library/assets/documents/897> (en anglais seulement)

Gestion des situations d'urgence Ontario, Guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des personnes ayant un handicap ou des besoins particuliers

https://www.emergencymanagementontario.ca/french/beprepared/diversegroups/PeoplewithDisabilities/PeoplewithDisabilities_fr.html

Gouvernement du Canada, Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers

<http://www.preparez-vous.gc.ca/cnt/rsracs/pblctns/pplwthdsblts/index-fr.aspx>

Pacific ADA Centre, Emergency Power Planning

http://www.adapacific.org/docs/power_planning_5_13.pdf (en anglais seulement)

Qui dois-je appeler en cas d'urgence?

Le service 911 n'est pas disponible dans la plupart des communautés du Nord. En date du 1er mars 2015, le service 911 complet ne fonctionne que dans la ville de Whitehorse.

Pour obtenir de l'aide immédiate dans votre communauté, contactez :

Service d'incendie

GRC

Autre (p. ex., centre de santé)

Affichez ces numéros à proximité de vos téléphones ou programmez-les dans vos téléphones.

Si vous avez des troubles d'audition ou de la parole, munissez-vous d'un appareil qui vous permettra de communiquer avec les services d'urgence.



Alertes d'urgence

Les renseignements concernant les urgences sont généralement diffusés à la télévision ou la radio. Certains organismes d'urgence utilisent également Facebook et Twitter.

Afin de découvrir comment les renseignements sont diffusés au sein de votre communauté ou pour connaître les systèmes de notification, communiquez avec le bureau de votre communauté ou agglomération, ou encore avec l'organisation de gestion des urgences (OGU) de votre territoire. Les coordonnées des OGU se trouvent à la page 73.

Stations de radio

Chaines de télévision

Facebook

Twitter



Membres de mon équipe

Nom

Tél. : _____ Tél. : _____

Nom

Tél. : _____ Tél. : _____

Nom

Tél. : _____ Tél. : _____

Nom

Tél. : _____ Tél. : _____

Autres renseignements : _____



Membres de mon équipe

Fournisseur de soins de santé

Nom : _____

Tél. : _____

Pharmacie/Centre de santé

Nom : _____

Tél. : _____

Fournisseur d'équipement

Nom : _____

Tél. : _____

Fournisseur de transport (Para, Taxi, etc.)

Nom : _____

Tél. : _____

Clinique vétérinaire

Nom : _____

Tél. : _____





On Thin Ice
ገጠይቅ ኢንጋጋጅሚንት
Sur un terrain glissant
ttheñi tèn dètəñhilé k'é nõdher sọṇə

www.onthiniceproject.com